



La zone de police 5269 se compose des communes de :

LA HULPE
LASNE
RIXENSART

Un nouvel outil d'information pour les PLP

2016 vient de pointer le bout de son nez en entraînant avec elle son lot de nouveaux projets. Parmi ceux-ci, j'ai le plaisir de vous faire savoir que la zone de police a redéfini son approche pour mieux collaborer avec les PLP.

Comment ?

J'ai tout d'abord désigné un gestionnaire zonal des PLP en la personne du commissaire divisionnaire Didier Sorgeloos. Il aura pour missions principales de :

- coordonner la mise sur pied des PLP ;
- présider un groupe de travail interne chargé d'élaborer des bulletins d'information.

Ce groupe de travail sera composé de l'analyste stratégique (Christel Vanderplancke), du responsable du carrefour d'information zonal (Joël Goffinet) et de la conseillère prévention vol (Julie Rasmont). Notre communicatrice (Séverine Leroy) aura pour mission, quant à elle, de rendre les messages de fond intelligibles pour la population.

La diffusion desdits bulletins d'information, comme ce premier numéro, sera assurée par les policiers de référence, à charge pour eux de les faire parvenir aux coordinateurs de PLP.

En fonction du contenu, ces bulletins auront soit une portée générale (ils s'adresseront alors à tous les PLP situés sur le territoire de la zone de police), soit une portée particulière, auquel cas ils ne seront adressés qu'au(x) PLP concerné(s).

Le rôle de chaque acteur de la zone de police concerné par ce nouveau processus a été clairement défini dans une note de procédure ; la participation policière aux réunions plénières et d'évaluation reste naturellement maintenue.

Je me réjouis déjà de cette nouvelle forme de collaboration et tiens, à l'occasion de cette nouvelle année, à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2016 qui, je l'espère, sera heureuse, sécurisante et pleine de satisfactions, tant familiales que professionnelles.

Alain Rummens
Chef de corps